

tenue par Madame BOURJADE, magistrat-désigné

En présence de Madame SARRAUTE, Rapporteure publique

Monsieur BALICKI, Greffier

09 heures 00

01)	DOSSIER N° 2304507	RAPPORTEUR: Madame Agnès BOURJADE
------------	---------------------------	--

Titre de l'affaire Taxe foncière, TEOM, taxe GEMAPI 2020 à raison d'un supermarché sis 2000 avenue d'Espagne à Perpignan

Nom des parties

Demandeur SAS X

Représentants des parties

FIDAL INTERNATIONAL (Cour)

Défendeur DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DES PYRENEES ORIENTALES

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE L'HERAULT

02)	DOSSIER N° 2302991	RAPPORTEUR: Madame Agnès BOURJADE
------------	---------------------------	--

Titre de l'affaire TAXE FONCIERE 2022 (COMMUNE DE PRADES 66) - CRITERE DU CARACTERE AGRICOLE DU LOCAL

Nom des parties

Demandeur SCA X

Représentants des parties

SELARL DONAT

Défendeur DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE L'HERAULT

09 heures 00

03) DOSSIER N° 2303174

RAPPORTEUR: Madame Agnès BOURJADE

Titre de l'affaire TAXES FONCIERES 2017, 2018, 2019, 2020, 2021 & 2022 (COMMUNE D'ARGELES SUR MER 66) - EXPLOITATION D'UN CAMPING - VALEUR LOCATIVE

Nom des parties

Demandeur SAS X

Représentants des parties

DONNADIEU-BRIHI-REDON-CLARET- (Cour)

Défendeur DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE L'HERAULT

04) DOSSIER N° 2301956

RAPPORTEUR: Madame Agnès BOURJADE

Titre de l'affaire Annulation du titre de perception facture n° MIPY 22 2600114611 du 18 octobre 2022 pour un montant de 2 405 euros concernant la redevance archéologique préventive, du titre de perception facture n° MIPY 22 2600114612 du 18 octobre 2022 pour un montant de 45 084 euros concernant la taxe d'aménagement, ensemble la décision implicite de rejet née le 9 février 2023 du silence de l'administration suite au recours préalable déposé par Monsieur X

Nom des parties

Demandeur Monsieur X

Représentants des parties

SELARL GAILLARD - ROBERT

Défendeur COMMUNE DE SAINT PAUL ET VALMALLE

SELARL VALETTE-BERTHESEN

PREFECTURE DU DEPARTEMENT DE L'HERAULT

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DU TARN

09 heures 00

05)	DOSSIER N° 2304514	RAPPORTEUR: Madame Agnès BOURJADE
-----	--------------------	-----------------------------------

Titre de l'affaire Annulation de la décision implicite de refus de Monsieur le Directeur des Services fiscaux en date du 4 juin 2023 portant rejet de remboursement des taxes au titre des dispositions des articles 1529 et 1625 nonies du Code Général des Impôts et à la condamnation de l'Etat à rembourser la somme de 63 397 euros au titre du remboursement des taxes indûment versées au titre de l'article 1529 du code général des impôts

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur Monsieur X SCP CGCB & ASSOCIES (Cour)

Défendeur DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE L'HERAULT

Observateur COMMUNE DE SAINT NAZAIRE D'AUDE maire

06)	DOSSIER N° 2404010	RAPPORTEUR: Madame Agnès BOURJADE
-----	--------------------	-----------------------------------

Titre de l'affaire Fonctionnaire agent publics / Contre la décision de sanction disciplinaire en date du 3 juin 2024 prise par le CHU de Montpellier.

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur Monsieur X SCP LEVY-BALZARINI-SAGNES-SERRE (Cour)

Défendeur CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE MONTPELLIER directeur

07)	DOSSIER N° 2501797	RAPPORTEUR: Madame Agnès BOURJADE
-----	--------------------	-----------------------------------

Titre de l'affaire Recours indemnitaire - demande en condamnation à une somme de 10 000 € du centre hospitalier universitaire de Montpellier à titre de dommages et intérêts à verser à la requérante en réparation du préjudice qu'elle a subi suite à la consultation sans son autorisation de son dossier médical

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur Madame X Maître BETROM Gaëlle (Cour)

Défendeur CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE MONTPELLIER SELARL VINCKEL - ARMANDET - LE TARGAT - BARAT BAIER

09 heures 00

08)	DOSSIER N° 2306588	RAPPORTEUR: Madame Agnès BOURJADE
-----	--------------------	-----------------------------------

Titre de l'affaire CONTESTATION SAISIE ADMINISTRATIVE A TIERS DETENTEUR MIS EN OEUVRE AFIN DE SOLDER UNE DETTE FISCALE EN MATIERE DE TAXE FONCIERE

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	CAVANNA Jacques (Cour)
Défendeur	DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE L'HERAULT	

09)	DOSSIER N° 2304475	RAPPORTEUR: Madame Agnès BOURJADE
-----	--------------------	-----------------------------------

Titre de l'affaire CONTESTATION TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES 2022 (COMMUNE DE PERPIGNAN)

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SCI X	CABINET DBGL AVOCATS ASSOCIES (Cour)
Défendeur	DIRCOFI SUD-PYRENEES	

10)	DOSSIER N° 2301425	RAPPORTEUR: Madame Agnès BOURJADE
-----	--------------------	-----------------------------------

Titre de l'affaire Annulation de la décision implicite par laquelle la Direction départementale des Finances Publiques de l'Hérault, a rejeté la demande tendant la décharge de l'obligation de payer la somme de 1 207 € au titre de la taxe foncière 2021 mise en recouvrement le 31 octobre 2021.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SARL X	MBA & ASSOCIES SELARL D'AVOCATS (Cour)
Défendeur	DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE L'HERAULT	

09 heures 00

11) DOSSIER N° 2307704

RAPPORTEUR: Madame Agnès BOURJADE

Titre de l'affaire Taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2023 sur la commune de Maureillas Las Ilas - mise à disposition de containers éloignés du domicile et demande d'exonération

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur Monsieur X

Monsieur X

Défendeur DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE
L'HERAULT

12) DOSSIER N° 2206455

RAPPORTEUR: Madame Agnès BOURJADE

Titre de l'affaire Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), Contre le refus de la demande dégrévement pour le bien détenu par la SCI X au 16 Avenue Oscar Rougé à Limoux (11300) pour vacance du local depuis plus de 6 mois.

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur SCI X

Monsieur X

Défendeur DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE
L'HERAULT

13) DOSSIER N° 2300990

RAPPORTEUR: Madame Agnès BOURJADE

Titre de l'affaire Annulation de la décision implicite de rejet de la demande de décharge des cotisations afférentes à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères au titre des années 2021 et 2022

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur Monsieur X

Président

Défendeur DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE
L'HERAULT

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BEZIERS
MEDITERRANEE

Arrêté le 09/12/2025
La Magistrate désignée du tribunal